



## PROJET D'ORDRE DU JOUR SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 JUIN 2022

14 H 00

Mesdames, Messieurs,

**AVIS SPÉCIAL** vous est par les présentes donné par la soussignée qu'une séance extraordinaire du conseil municipal est convoquée pour avoir lieu le **28 juin 2022 à 14 h**.

L'ordre du jour de la séance extraordinaire comprend les points suivants :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1. Confirmation de la convocation de la présente séance extraordinaire
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour de la séance

2. RÉGLEMENTATION

- 2.1 Résolution autorisant l'adoption du premier projet de Règlement numéro 577-26 modifiant le Règlement de zonage numéro 577 et ses amendements afin de créer les zones H-101 et H-102 à même la zone H-85 et d'autoriser les usages résidentiels trifamilial et multifamilial isolés dans la zone H-102
- 2.2 Avis de motion du Règlement numéro 577-26 modifiant le Règlement de zonage numéro 577 et ses amendements afin de créer les zones H-101 et H-102 à même la zone H-85 et d'autoriser les usages résidentiels trifamilial et multifamilial isolés dans la zone H-102
- 2.3 Résolution autorisant l'adoption du projet de Règlement numéro 581-9 modifiant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 581 et ses amendements
- 2.4 Avis de motion du Règlement numéro 581-9 modifiant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 581 et ses amendements
- 2.5 Résolution autorisant l'adoption du projet de Règlement numéro 610-3 modifiant le Règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE) numéro 610 et ses amendements
- 2.6 Avis de motion du Règlement numéro 610-3 modifiant le Règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE) numéro 610 et ses amendements
- 2.7 Avis de motion, présentation et dépôt du projet de Règlement d'emprunt numéro E-016 décrétant un emprunt pour l'achat du 131 rue Amireault
- 2.8 Avis de motion, présentation et dépôt du projet de Règlement d'emprunt numéro E-017 décrétant un emprunt pour l'achat d'un terrain
- 2.9 Résolution autorisant l'adoption du Règlement d'emprunt numéro E-015 décrétant des dépenses, un emprunt et des travaux de réfection d'infrastructures municipales de la rue Amireault entre la 4<sup>e</sup> Avenue et la 5<sup>e</sup> Avenue
- 2.10 Résolution autorisant l'adoption du Règlement numéro 065 autorisant la conclusion d'une entente relative à l'adhésion de la Ville de L'Épiphanie à la cour municipale commune de la MRC de Montcalm et abrogeant le Règlement 061

3. TRANSPORT

3.1 Résolution octroyant un mandat à la firme EFEL Experts-conseils inc. afin d'assurer le suivi du projet de l'intersection de la route 341 et rue Payette en l'absence d'un directeur des travaux publics

4. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

4.1 Résolution autorisant l'octroi d'un contrat le pompage et la déshydratation des boues des étangs de la station d'épuration

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 23 juin 2022

La greffière,



FLAVIE ROBITAILLE